

TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION À BRUXELLES

Fiche n°8	La Région bruxelloise soutient les jeunes entreprises innovantes
Mise à jour	24/01/2017

L'entrepreneuriat fait partie intégrante du système de recherche et d'innovation régional. La création d'activités économiques est la suite logique des activités de recherche et d'innovation sur le sol régional. La Région bruxelloise s'est positionnée ces dernières années en faveur de mesures facilitant la commercialisation de produits initiés par les organismes de recherche présents sur le territoire, ainsi que pour le développement de services et infrastructures à caractère attractif.

La Région soutient la création de spin-offs

La Région bruxelloise a renforcé ses outils afin de faciliter l'éclosion sur son sol de spin-offs notamment via l'action *Launch*. En 2014, 4 spin-offs universitaires ont été créées au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Plusieurs de ces nouvelles spin-offs sont en fait issues de collaborations interuniversitaires (ULB-UCL ou ULB-VUB). Il est difficile de comparer ces chiffres à ceux des autres régions étant donné que ne sont considérées ici que les spin-offs établies sur le sol régional.

Incubateurs: des services aux jeunes entreprises innovantes

Pendant des spin-offs en matière d'entrepreneuriat, les incubateurs bruxellois offrent des services aux jeunes entreprises (innovantes) qui vont au-delà de la structure physique d'accueil : accompagnement en matière de gestion, validation technologique, aide à la recherche de capitaux et de subsides, etc.

La Région bruxelloise compte 4 incubateurs publics disposant chacun de leurs spécificités: ICAB (information et communication), EEBIC (entreprises innovantes), BLSI (santé au sens large) et Greenbizz (économie verte).

Au total ces incubateurs hébergent actuellement 109 entreprises qui représentent 479 emplois. Pour l'année 2015, 3 entreprises ont été créées au sein de ces incubateurs (et 13 nouvelles entreprises accueillies).